

XIX^{ème} CONGRÈS D'HISTOIRE DE LA COURONNE D'ARAGON

TROISIÈME CIRCULAIRE

Il avait déjà été annoncé, à travers les deux circulaires précédentes, que la Commission Permanente du Congrès d'Histoire de la Couronne d'Aragon avait convenu que sa XIX^{ème} édition aurait lieu cette année et qu'elle se tiendrait à Saragosse, Caspe et Alcañiz, sous le patronage du Gouvernement de l'Aragon.

La séance solennelle d'ouverture aura lieu le mardi 26 juin, à 18 heures, dans la Salle de la Couronne d'Aragon de l'Edificio Pignatelli, siège du Gouvernement de l'Aragon (Paseo María Agustin, 36 – Saragosse), et la clôture se déroulera le samedi 30 juin, à midi, au Palais de la Aljaferia, siège des Cortes d'Aragon, le Parlement aragonais.

Le Secrétariat du Congrès, situé à l'Edificio Paraninfo de l'Université de Saragosse (Plaza Basilio Paraiso) ouvrira le 26 juin dès 16:00 heures.

Leurs Majestés le Roi et la Reine d'Espagne ont accordé leur haut patronage au Congrès, en acceptant de Présider le Comité d'Honneur, dont feront également partie le Président du Gouvernement de l'Espagne, les Présidents des Communautés Autonomes qui formaient la Couronne d'Aragon, ainsi que les autres autorités nationales, autonomes et régionales.

Le Recteur de l'Université de Saragosse offre vingt bourses-logement, hébergement et petit déjeuner au Colegio Mayor « Pedro Cerbuna » de Saragosse (Calle Pedro Cerbuna, 12), pour autant de communicants de moins de 35 ans, du mardi 26 au samedi 30, départ dimanche. Les personnes intéressées peuvent adresser leurs demandes à Madame le Professeur Isabel Falcón (C/ José María Lacarra, 7 – 5^o, 50008 Zaragoza), avant le 10 mai, il sera nécessaire d'y joindre copie de la carte d'identité corroborant l'âge du postulant. Une fois considérées les demandes par le Vice-recteur, les personnes ayant sollicité la bourse seront informées du résultat de leur demande.

Les accompagnateurs des congressistes présentant une communication, ainsi que les membres du Comité Permanent et du Comité Scientifique, devront payer des droits d'inscription s'élevant à 60 €. Ceux-ci couvriront leur participation aux sessions scientifiques et aux activités sociales et culturelles.

Le port du badge d'accréditation est indispensable pour pouvoir assister à toutes les activités, ainsi que pendant le voyage de Caspe et d'Alcañiz.

Vous trouverez ci-joint un résumé du programme qui informe sur les conférences et les communications adscrites, ainsi que du calendrier de leur présentation. Il est indispensable que les communicants remettent une copie de leur communication sur papier et sur un support informatique, au moment de recueillir leur accréditation et tous les documents relatifs au congrès. Sans cela elle ne pourra être ni exposée ni publiée ultérieurement.

L'organisation a réservé un nombre limité de chambres dans des hôtels proches du siège du Congrès à des prix spéciaux.

Le Secrétariat du Congrès a également demandé à RENFE (Réseau national des chemins de fers espagnols) d'étudier la possibilité de bonifications pour les inscrits au XIXème Congrès. Une promotion qui serait valable pour tous les types de trains, de l'AVE (le train à grande vitesse espagnol) jusqu'aux trains de banlieue. Nous vous informerons ultérieurement du résultat de cette démarche.

La Commission d'Organisation vous prie d'agréer nos salutations les meilleures.

Mars 2012